REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

Présents :
M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :
M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

23 - AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DU IV SEPTEMBRE

Monsieur Gérard ROSENTHAL expose qu'afin de sécuriser et réhabiliter l'espace du parking existant, l'accès aux usines et au lycée, il convient de d'aménager l'esplanade.

L'aménagement consiste à créer une esplanade face à l'entrée du lycée. Des quais et voies réservés aux bus seront construits pour sécuriser les transports scolaires et les échanges. Le parking sera séparé des voies bus par un espace végétalisé et un cheminement piétonnier. Un plateau traversant sera construit sur la rue Rocgrand au niveau de l'usine.

Le parking aura pour fonction, outre le stationnement des usagers du lycée et de l'usine, la fonction de parking de covoiturage.

Il convient de lancer une consultation dans le cadre de la procédure adaptée art 27 du décret 2016.360 du 25 mars 2016.

Ouï cet exposé, **le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au lancement de la consultation correspondante.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE
64400 (Pyrénées Atlantiques)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Daniel LACRAMPE

AFFICHE LE 18/04/2017

MAIRIE D'OLORON SAINTE-MARIE
64400 (Pyrénées Atlantiques)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Acte certifié exécutoire
- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017